Sud Education Morbihan

81, boulevard Cosmao-Dumanoir

56100 Lorient

Tél : 02.97.35.16.53

Mail : sud.education56@wanadoo.fr

Stage de formation syndicale - AESH

Connaître ses droits - Quel(s) statut(s) – Quelles revendications ?

Jeudi 14 janvier 2020 à Lorient

Ce stage est destiné **à tou-te-s les AESH mais aussi à tou-te-s les collègues engagée-s dans la défense des droits des personnels et impliqué-e-s dans l'inclusion scolaire.**
En juin 2019, deux nouvelles circulaires qui ont instauré l'organisation en PIAL ont détérioré le statut des AESH et dégradé l'accueil des élèves en situation de handicap.
Ce stage se propose de faire le point sur l'application et les conséquences de ces circulaires, de donner des outils de défense des droits et d'ouvrir des perspectives de lutte.
Nous vous invitons à venir vous informer, échanger et débattre lors de ce stage de formation syndicale. C'est un droit pour tous les personnels.
Vous pouvez bénéficier de 12 jours par an de congés pour formation syndicale à plein traitement durant l'année. Ces journées ne peuvent être déduites de vos salaires ! Pour les stagiaires qui auraient de la route à faire jusqu'à Lorient, Sud Education participe aux frais de déplacement.

9h : Accueil café
9h30 : Présentation et attentes des stagiaires.
10h-12h : Cas pratiques. Cadre juridique. Contrats. Quels sont nos droits ? Les nouvelles circulaires et leur application.
Repas
14h-17h : Conditions de travail, pressions hiérarchiques : se défendre, s'organiser pour faire respecter les droits et en gagner de nouveaux.
Des outils militants pour faire reconnaître ses droits au quotidien.

Pour vous inscrire, 2 étapes :

- Envoyez un mail avec nom, prénom, lieu d'affectation, téléphone et adresse mail, à : sud.education56@wanadoo.fr

- Déposez votre demande de stage auprès de la hiérarchie **au plus tard le 13 décembre 2020**

-Une attestation de présence vous sera fournie le jour du stage.
En l'absence de réponse 15 jours avant la date du stage, l'autorisation d'absence est réputée accordée. Prévenez-nous en cas de difficultés ou si vous voulez de l'aide pour la demande auprès de l'administration.

Voici le modèle à utiliser :

« Lieu », le *

Mme la Rectrice s/c du chef d'établissement

Ou de Mme la Directrice Académique s/c M./Mme l'Inspecteur-trice de circonscription/Le Proviseur du lycée Thépôt.

Mme/M ..... (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'une journée, en application de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation syndicale qui se déroulera le jeudi 14 janvier 2021, à Lorient. Ce stage est déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature :